

# Sécurité Sociale Alimentaire Locale en Savoie



Vous avez reçu un mail de votre Caf,  
vous êtes donc éligible à ce nouveau dispositif en expérimentation !

## De quoi s'agit- il ?

La Caf de la Savoie et la Msa Alpes du nord ont décidé de lancer une expérimentation de Sécurité sociale alimentaire avec pour objectif de :

- soutenir le pouvoir d'achat des familles,
- aider les familles à accéder à une alimentation de qualité dans une démarche de développement local et de changement de pratiques alimentaires
- apporter un soutien à l'émergence de circuits courts et d'agriculture locale, en lien avec les programmes alimentaires territoriaux
- profiter de bilans de santé gratuits et être accompagné sur des questions de nutrition



### Pour qui ?

Les allocataires de la Caf qui ont 2 enfants au moins et qui perçoivent des allocations familiales

### Communes concernées :

Communes des Bauges : Arith, Bellecombe en Bauges, St François de Sales, Le Noyer, Aillon-le-Vieux, Aillon-le-Jeune, Ste Reine, Ecole, Jarsy, La Compote, Doucy-en-Bauges, Le Châtelard, Lescheraines, La Motte-en-Bauges  
Communes de La Ravoire : La Ravoire, St-Baldoph, Barberaz, Chambéry, Challes-les-Eaux, St Jeoire-Prieuré.

## Ce que l'on vous propose :

Une aide mensuelle en LFA (monnaie locale numérique délivrée par notre partenaire la Monnaie Autrement) pour un montant de

**90 € par mois (90 LFA)**

(sous réserve d'une épargne de votre part qui sera fonction de votre Quotient familial)

## Comment ça marche ?

Vous êtes invité à adhérer au dispositif pour en bénéficier :  
**VOIR AU VERSO les étapes à suivre**

**TOUTES LES INFOS SUR**  
[elefalimentaire.org](http://elefalimentaire.org)



Un projet créé par :



Avec



Savoie



# Comment ça marche ?

Vous êtes éligible si vous avez reçu un mail de la Caf vous invitant à adhérer au dispositif. Vous devrez alors transmettre votre adhésion à la Monnaie Autrement qui gérera votre cotisation et le versement de 90 LFA (équivalent €) sur votre compte LFA que vous pourrez utiliser auprès d'une liste de producteurs et de distributeurs locaux conventionnés.

01

## ADHESION

Vous devez adhérer au dispositif en complétant un formulaire en ligne (cf mail de la Caf) **avant la date indiquée dans le mail**

La durée de votre adhésion est d'une année (de juin 2026 à juin 2027).



**Inscription limitée  
à 1300 familles maximum**

Votre QF	Aide Caf mensuelle	Votre prélèvement mensuel	LFA Mensuel versés
0 à 1000	60 €	30 €	90
1001 à 1600	45 €	45 €	90
+ de 1600	30 €	60 €	90



02

## COTISATIONS

En fonction de votre quotient familial, vous épargnez entre 30 et 60 € par mois par prélèvement bancaire automatique le 6 du mois.

La Caf de la Savoie complète pour vous permettre d'obtenir une enveloppe de 90 LFA (correspondant à 90 euros) par mois.

Vous pourrez ainsi percevoir une somme totale de 1080 € par an (avec une cotisation de votre part variant entre 360 et 720 euros)

03

## VERSEMENT DE VOS 90 LFA (= €) / mois

Vos 90 LFA seront versés mensuellement le 12 du mois par la Monnaie Autrement sous la forme d'une monnaie locale numérique dédiée à l'alimentation : LFA.



04

## TELECHARGEMENT DE L'APPLI elef'A

Vos 90 LFA seront versés sur votre compte personnel LFA disponible via l'application elef'A

Un tutoriel d'utilisation de l'application est à votre disposition sur [elefalimentaire.org](http://elefalimentaire.org)

05

## Où UTILISER VOS LFA ?

Une liste de producteurs et distributeurs partenaires SSALSA, mise à jour régulièrement, est disponible sur le site [elefalimentaire.org](http://elefalimentaire.org)

